



#080
PRINTEMPS



VILLERS
lès —
NANCY

VILLERS NOUVELLES
MAGAZINE D'ACTUS DE
VILLERS-LÈS-NANCY



Sommaire

3. Edito

4. Brèves

8. L'essentiel du budget 2025

12. Portrait : Dans l'ombre de Madame de Graffigny, l'audacieuse Éléonore Corbin

16. Dossier spécial environnement et proximité

22. Votre été sur le site de Graffigny

24. Éducation et municipalité, main dans la main pour rayonner

26. Brèves

30. Mariages et naissances

31. Expression libre

Directeur de publication François Werner

Crédits textes Service communication de Villers-lès-Nancy

Crédits photos et illustrations Service communication de Villers-lès-Nancy • Musée de l'École de Nancy (couverture p.12 à 14) • Gallica, Bibliothèque nationale de France (p.15) • Françoise Claudel (p.11) • JNT Airdrop pexels (p.20) • pexels • freepik

Conception et réalisation Service communication de Villers-lès-Nancy

Tirages 8 000 ex.

Impression Lorraine Graphic Imprimerie

Dépôt légal Bibliothèque municipale de Nancy

Villers Nouvelles n° 80 - Printemps 2025



édito

Dans un contexte budgétaire dont vous connaissez tous la difficulté, notre commune a fait le choix d'une gestion rigoureuse, recherchant toutes les pistes d'optimisation de nos moyens.

C'est ce travail qui nous permet aujourd'hui, dans le même numéro de Villers Nouvelles, de vous présenter à la fois un budget qui continue de respecter la stabilité fiscale engagée en 2014 et une programmation ambitieuse pour un été festif riche en événements.

Car il n'y a pas de contradiction entre une bonne gestion et des services publics de qualité... au contraire !

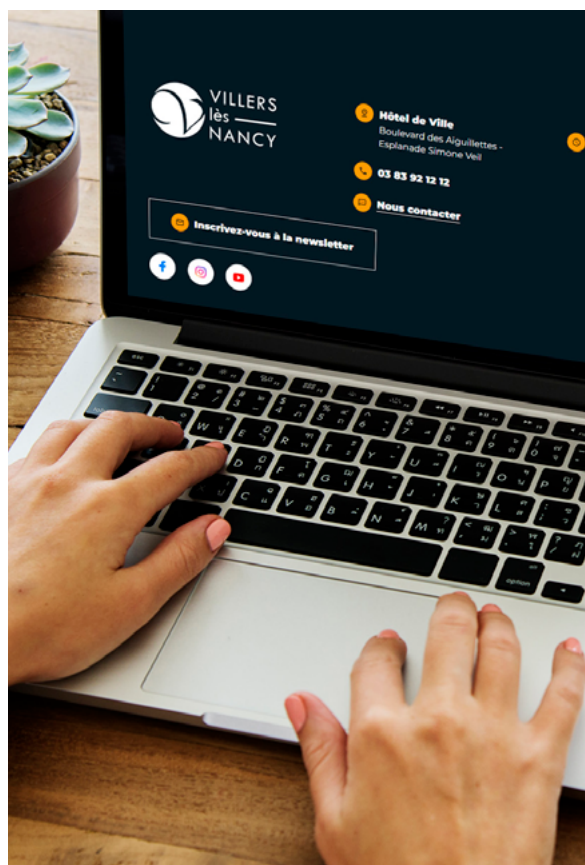
C'est grâce à cela que nous pouvons lancer un grand programme de requalification de nos écoles pour les adapter au changement climatique.

Cet été, je l'espère, sera celui du vivre ensemble. Vivre ensemble en respectant les règles de bon voisinage, vivre ensemble en préservant l'environnement, mais aussi vivre ensemble en partageant de beaux moments : les fêtes des voisins, toujours plus nombreuses, mais aussi la formidable séquence dans le parc de Graffigny. Mapping sur le château le 20 juin, séances de cinéma en plein air dans l'été, fête du 13 juillet pour terminer par la fête des Vendanges... le programme n'en finit pas de s'étoffer.

Dans le même temps, nous resterons aux côtés de ceux qui ont besoin d'être protégés, avec l'action des voisins solidaires et attentifs et les opérations tranquillité vacances... Bon été à tous !

François Werner

Maire de Villers-les-Nancy



Pass Culture, nouveau parcours pour les jeunes de 15 à 18 ans

Lancé en 2021 par le Ministère de la culture, le **pass Culture** a évolué pour les nouveaux inscrits depuis le 1^{er} mars 2025 afin d'offrir un parcours de découverte culturelle évolutif.

Entre 15 et 16 ans, plus de crédits individuels, rendez-vous sur l'application en ligne pour découvrir l'offre culturelle locale, ses actualités et bons plans. À partir de 17 ans, un crédit de 50 € est alloué, puis de 150 € à 18 ans (cumulables jusqu'à la veille des 21 ans). Un bonus supplémentaire peut être accordé sous conditions de ressources ou en cas de handicap.

Les dernières nouvelles de Villers directement dans votre boîte mail

Depuis la refonte du site Internet de la Ville, vous avez accès à une nouvelle fonctionnalité : c'est la newsletter hebdomadaire. Pour vous tenir informés des dernières dates en ligne sur l'agenda et des nouvelles actualités, le service communication vous prépare chaque semaine un récapitulatif des événements se déroulant sur la commune.

Pour vous y inscrire, c'est simple rendez-vous en bas de la page d'accueil et cliquez sur **"Inscrivez-vous à la newsletter"**. Vous n'aurez plus qu'à renseigner votre adresse mail.



Retrouvez plus d'infos
sur le site du pass Culture



L'Antenne emploi Mission locale de Villers sur son 31

Vendredi 23 mai, la Mission locale de Villers a déroulé son propre tapis rouge à la MJC Jean Savine. Cinq jeunes se sont lancés dans l'organisation d'un défilé, présenté lors de la soirée jeunes talents. Le réemploi était la star et a mobilisé Liv, Noah, Belinda, Philomin et Lola pendant plusieurs mois.

Chaque année, l'industrie du textile représente de 2 à 8 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Alors que la haute couture se tourne de plus en plus vers le réemploi des textiles, Liv, Noah, Belinda, Philomin et Lola ont suivi le mouvement, sensibles à l'environnement et à la transition écologique.

Une longue traîne en papier journal, un jean orné d'étiquettes de vêtements, un top en aluminium fabriqué à partir de languettes de canettes et un gilet sublimé

par plusieurs centaines de boutons....

Depuis janvier 2025, les jeunes ont coupé, collé, décoré et assemblé des pièces uniques à partir de textiles

chinés en seconde main et de matériaux récupérés grâce à un appel à don. Venu le jour du défilé, tout a été pensé de A à Z : le timing, la scénographie, la musique, ...

Travailler ensemble autour d'un objectif commun fait pleinement partie du parcours d'accompagnement proposé par l'Antenne emploi Mission locale de Villers. Au-delà du travail mené sur le projet professionnel et/ou de formation, les 16 – 25 ans ont aussi l'opportunité de développer de nouvelles compétences afin d'enrichir leur parcours professionnel et pourquoi pas découvrir de nouvelles vocations. Les réunions de groupe, organisées une à deux fois par semaine, permettent à la fois de rompre l'isolement et de reprendre confiance en ses capacités en travaillant sur des projets comme celui-ci !

Contactez l'Antenne emploi et Mission locale de Villers au 03 83 92 12 08 ou par mail emploi@villerslesnancy.fr



Devenez des pros de la conso'

Les deux mains sur votre caddie, vous avez beau scruter les emballages des produits de vos magasins favoris, il est souvent difficile de constituer un panier adapté à votre budget et bon pour votre santé. Bonne nouvelle, le Centre communal d'action sociale (CCAS), en partenariat avec la Maison de la solidarité et l'UFC Que Choisir, vous partagent quelques bons conseils pour que vous puissiez manger équilibré, au juste prix.



1 Les compo' ce n'est pas du pipeau

La **liste des ingrédients** est un indicateur clé pour juger du rapport qualité - prix d'un produit. Plus un composant est loin dans la liste, moins sa concentration est importante. Côté additifs, qui permettent d'améliorer la conservation ou encore la texture d'un produit, mieux vaut les éviter. Ce sont tous les « E » suivis d'un numéro, parfois indiqués par leur nom complet.

2 Que faire du Nutri-score ?

Mis en place en 2017 en France, le Nutri-score fait débat. Comme tout, il n'est pas une valeur absolue mais un indicateur qui peut être intéressant à la comparaison. Profitez-en pour jeter un œil aux **valeurs nutritionnelles**. L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) recommande, par exemple, de ne pas consommer plus de 100 g de sucre (naturel et ajouté) et 5 g de sel par jour chez l'adulte.

3 Marques distributeurs vs. grandes marques

La marque n'est pas forcément un critère lorsqu'il faut juger de la qualité d'un produit. Vous l'aurez compris ici, **l'essentiel réside dans la comparaison**. L'idéal est de privilégier le fait maison aux produits transformés. Si vous augmentez votre part de fruits et légumes (frais, secs et à coques), privilégiez les aliments de saison, les féculents aux farines complètes et réduisez votre consommation de produits sucrés, vous collez déjà à la plupart des recommandations du Programme national nutrition santé !

Lors de deux ateliers pratiques menés à la Maison de la solidarité en mars 2025, une quinzaine de Villarois ont pu bénéficier de conseils pratiques prodigués par l'UFC Que Choisir pour manger équilibré au juste prix. Développée par Elisabeth Picaud, la Maison de la solidarité est une épicerie solidaire, ouverte au public depuis 2005, mais aussi un lieu d'échanges pour ceux et celles qui en ont besoin. Adressés par le CCAS, les bénéficiaires peuvent venir faire leurs courses à tout petit prix chaque premier et dernier vendredi du mois.

Litiges du quotidien : faites appel à la conciliation !

Des conflits avec vos voisins ou votre locataire, en passant par des litiges avec votre assurance ou entre commerçants, la **conciliation de justice** existe pour vous permettre de régler des différends à l'amiable avant l'engagement d'une procédure judiciaire.

Depuis début avril, **Gilles Ragot**, conciliateur de justice bénévole nommé par la Cour d'appel, a pris ses quartiers au Centre communal d'action sociale un lundi après-midi tous les quinze jours.

Il vous accueille, gratuitement et sur rendez-vous, pour vous permettre, par la médiation et le dialogue, de trouver un accord.

Pour prendre rendez-vous, contactez l'accueil de la mairie au 03 83 92 12 12.

Plus d'infos



Autant de manières de s'aimer que de se protéger



Beaucoup d'infections sexuellement transmissibles, dont le VIH, ne présentent pas toujours de symptômes. À tout âge et dans toute configuration relationnelle, se faire dépister c'est donc prendre soin de sa santé et de celle des autres.

Pour tous les assurés sociaux, vous pouvez vous rendre dans le laboratoire de biologie médicale le plus proche de chez vous pour faire dépister du VIH gratuitement. Pour les moins de 26 ans, cette gratuité est étendue à quatre autres infections sexuellement transmissibles depuis la rentrée 2024 !



Le budget 2025

en bref

Vous n'êtes certainement pas passés à côté des débats autour du vote du budget de l'État. Avec une dette et un déficit public plus que marqués au niveau national, la préparation budgétaire de la Ville a été prudente en misant tout sur l'optimisation des dépenses. Malgré cela, l'équipe municipale réaffirme sa volonté de maintenir une stabilité fiscale et de vous permettre d'accéder à des services publics de qualité.

Budget total de
20,98
MILLIONS €

FONCTIONNEMENT 14,178 M€

Comme son nom l'indique, la section de fonctionnement comprend les dépenses qui permettent le bon fonctionnement de la collectivité. Elles garantissent également votre accès à des services publics de qualité (repas des cantines, maintenance des équipements municipaux, gaz et électricité des bâtiments, événements ou encore frais du personnel).

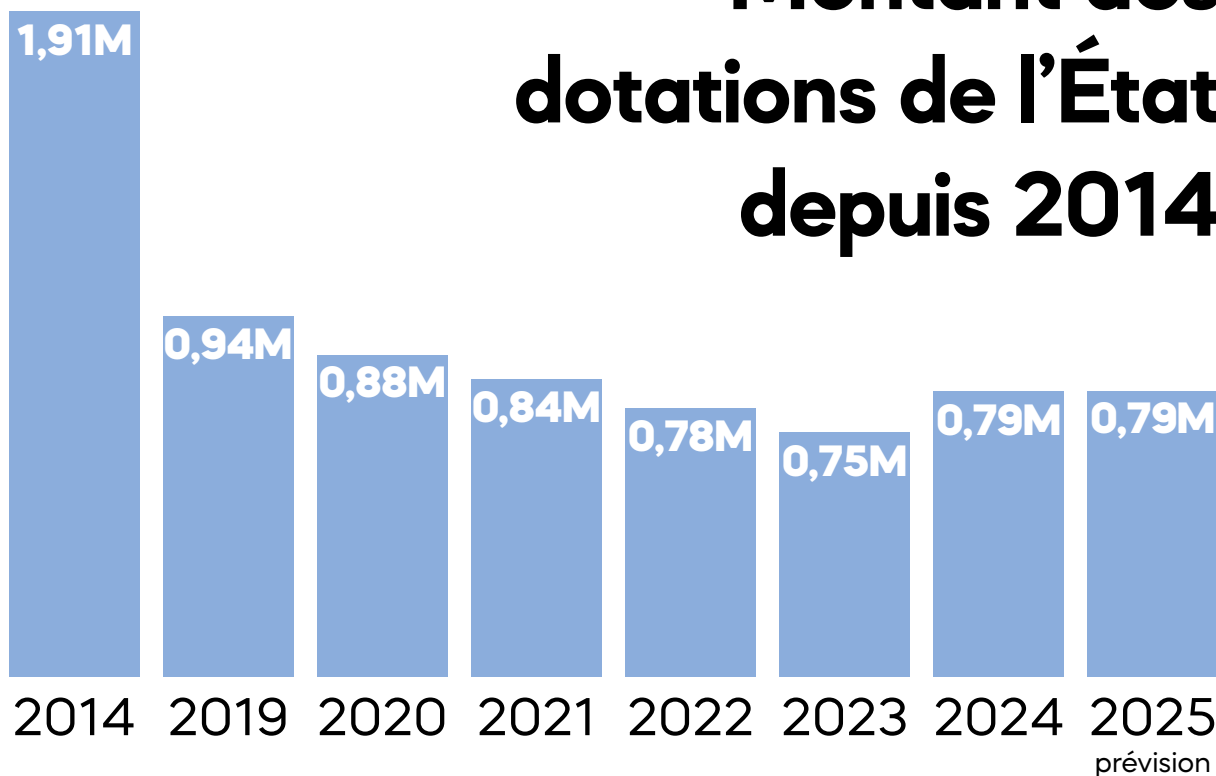
Comme dans la plupart des communes, ces dépenses représentent 2/3 du budget total.

INVESTISSEMENT 6,8 M€

La section d'investissement comprend la suite des projets entamés en 2024 (aire de jeux de Graffigny, dernière tranche de la rénovation de la MJC Jean Savine, ...) ainsi que de nouveaux projets et les études nécessaires à ceux à venir. Tournez la page pour les découvrir

Depuis 2021, la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales a été une bonne nouvelle pour votre porte-monnaie mais une source de recettes en moins pour les communes. Elle s'ajoute à la baisse des dotations de l'État subie entre 2014 et 2023. Face à des recettes en stagnation, la collectivité a dû trouver de nouvelles pistes pour financer son budget et a même réussi cette année à restaurer sa capacité d'autofinancement.

Montant des dotations de l'État depuis 2014



0%

**d'augmentation des taux
d'imposition communaux
depuis 2014**

 **Augmentation de**
254 000€
de l'autofinancement

L'autofinancement est un des éléments essentiels du financement des investissements. Son augmentation résulte d'économies structurelles réalisées et dont on voit aujourd'hui les effets. On pense notamment à la modernisation de la résidence autonomie Paul Adam qui permet de rééquilibrer le budget dédié à l'hébergement des seniors.

Des investissements soutenus en 2025

Dans ce contexte budgétaire incertain, la priorisation des projets est rendue nécessaire et implique la recherche active des subventions et financements nécessaires pour les mener à bien. Malgré cela, le niveau d'investissements reste soutenu cette année, en faveur de la bonne qualité de vie de tous les Villarois, notamment des jeunes, et de l'accompagnement de la transition écologique.

Graffigny 2025

113 000€

Remise en état des cheminement du parc Madame de Graffigny



20 000€

Equipements complémentaires de l'aire de jeux et de vie

1 133 000€

Rénovation du restaurant scolaire Graffigny et de l'Accueil de loisirs sans hébergement en 2025

Sport

164 000€

Système de chauffage de l'enceinte Jolimet Ruzik



150 000€

Aire de *street workout* à proximité du collège Chepfer

97 000€

Toiture du gymnase Bauvin

Bâtiments municipaux

650 000€

Rénovation thermique et mise en accessibilité de l'Hôtel de Ville

365 000€

Acquisition de l'annexe 3 rue Maurice André



58 000€

Transformation des éclairages intérieurs vers le LED pour les Ecrains et Résidence Paul Adam

47 000€

Pour l'installation de panneaux d'affichage numérique

Éducation & Jeunesse

619 000€

Fin des travaux de la MJC et agrandissement de la crèche Martine Marchand (financés en large majorité par les subventions de l'Etat au titre du Fond vert et de la Caisse d'allocations familiales)

262 000€

Phase d'études pour les travaux de l'école Suzanne Herbinière-Lebert et îlot de fraîcheur de la cour d'école des Aiguillettes



434 000€

Renaturation de la cour d'école Camus

50 000€

Maintenance dans les écoles et numérisation



La famille Corbin, une histoire nancéienne

Antoine Corbin, père d'Éléonore Corbin, crée en 1867 le Bazar Saint-Nicolas, à l'entrée de la rue Saint Dizier. On y trouve, en entrée libre, un vaste choix de produits avec des prix fixes et clairement indiqués : une véritable nouveauté à Nancy ! Un peu plus tard, il achète les bâtiments à l'angle de l'actuelle avenue Foch et de la rue Mazagran, face à la gare. Et le Bazar est définitivement transféré en 1885 dans de nouveaux locaux. C'est la naissance des Magasins réunis.

À la mort du père, en 1901, le fils, Eugène Corbin, reprend l'affaire familiale qu'il gère avec ses beaux-frères (dont l'époux d'Éléonore). Passionné par l'art et fervent partisan des principes de l'École de Nancy (pionnier de l'Art nouveau en France), il tente toute sa vie de conjuguer l'art et l'industrie, la culture et le commerce.

Grâce au Musée de l'École de Nancy, lors de La Folle journée d'Éléonore le 29 juin, découvrez un « petit bazar Saint-Nicolas » avec de vrais faux albums de famille des Corbin. Sonia (So Visites et Ateliers) et Damien (stagiaire BTS tourisme au Lycée Stanislas) vous raconteront un parcours extraordinaire de cette famille, ouvert au monde, à la culture et à l'innovation !

Dans l'ombre de Madame de Graffigny, l'audacieuse Éléonore Corbin

Si l'on connaît bien la femme de lettres éponyme du château Madame de Graffigny, il s'avère qu'une autre figure forte a marqué ses murs et son histoire. Éléonore Joséphine Corbin en a été propriétaire à partir de l'année 1906 et l'a assez modifié, à l'intérieur comme l'extérieur, pour y laisser son empreinte.

Éléonore Corbin est d'abord la fille d'Antoine Corbin, fondateur des **Magasins réunis**, l'un des bâtiments Art déco les plus emblématiques de Nancy (aujourd'hui sous l'enseigne Printemps-Fnac). En 1884, elle épouse Louis Antoine Mauljean qui a travaillé étroitement avec Eugène Corbin, son frère et célèbre mécène nancéen de l'École de Nancy. En 1906, une fois veuve, elle rachète le château Madame de Graffigny. Si elle l'a peu habité, les aménagements réalisés pendant son occupation ont considérablement modifié l'intérieur et l'extérieur du bâtiment. C'est à elle que l'on doit l'exèdre hémicirculaire sur deux niveaux (partie arrondie de la façade côté restaurant

scolaire), constituant un balcon à l'étage. Du côté de l'entrée principale, elle a fait créer le porche en pierre et a troqué les potelets métalliques qui soutenaient la verrière contre les colonnes en pierre de taille que vous connaissez aujourd'hui.

À l'intérieur, les travaux ont été réalisés dans un souci de modernité et d'ingéniosité notamment en ce qui concerne le travail sur la lumière, sa diffusion et son réfléchissement. La cage d'escalier et sa verrière, l'accès à la terrasse depuis le grand salon, les boiseries du hall principal ou encore la cheminée en onyx située dans la salle des mariages presque toutes les pièces ont la mémoire d'Éléonore Corbin.



Embarquez pour la folle journée d'Éléonore

Avez-vous déjà rêvé de remonter le temps ? Vous avez bien lu, Éléonore Corbin vous invite à fêter, avec toute sa famille, le centenaire de l'Art déco dans le cadre des Métro'folies. Sortez les bretelles, les plumes et les perles, le dimanche 29 juin, c'est retour en 1925 au parc et au château Madame de Graffigny de 10h30 à 21h.

La folle balade d'Éléonore

La Ford T, emblème de l'automobile du début du XX^{ème} siècle, devient dans les années 1920 la voiture la plus populaire au monde.

Véritable icône, elle reste un symbole de modernité et le prouvera lors de la Folle balade d'Éléonore organisée par le Club vignette gratuite et le Musée automobile de Lorraine.

Depuis la place Carnot à Nancy pour terminer au parc Madame de Graffigny, en passant par Laxou, une petite centaine de véhicules des années 20, dont la mythique Ford T, formera un cortège patrimonial autour de l'Art déco.



Le concours d'élégance

Loin des clichés de la robe Charleston et du boa, la mode de 1925 peut aussi se porter décontractée : chapeau cloche, jupe mi-longue, hanches marquées et le tour est joué. Pour plus d'élégance, le costume trois pièces règne, en tweed, flanelle ou rayures. Pantalons (très) amples et pantacourts bouffants complètent les codes d'une époque empreinte de liberté.

Le concours d'élégance n'attend que vous... Pas besoin d'être mannequin : tant que vous avez le style, l'envie et un brin de folie, vous êtes les bienvenus !

Inscriptions préalables sur le site de la Ville et le jour J de 10h30 à 14h30 – Défilé sur la grande scène à 15h30

Programme

La folle journée c'est aussi du sport (course en sac, tournoi de tir à la corde sur inscription, cerfs-volants, badminton, éveil musculaire, escrime...), du théâtre, du spiritisme, des initiations aux danses des années 20, et même des concerts. **Dédé et son swing musette** endiablé clôturera l'événement sur la grande scène à 19h30 ! Bref, **il y en aura pour tous les goûts, tous les âges** et même une offre de buvette et restauration au cas où vous auriez oublié votre panier pour le **pique-nique costumé** organisé dès 12h30.

Sans la mobilisation des associations et acteurs du territoire, tout cela n'aurait pas lieu.

Derrière les textes déclamés, vous (re)découvrirez les comédiens du **théâtre de la Roële. Liberthé**, en partenariat avec **Clairlieu animation**, et **Wilfried Margerit**, s'occuperont de chauffer le plancher de danse tout au long de l'après-midi. Pour vous faire transpirer, le **GESAL**, **Est'Air**, le **CEPA**, le **Cercle d'escrime de Vandoeuvre-lès-Nancy** s'occupent de tout avec la complicité du **VTT Fun Club**. Et si entre deux tournois vous avez le temps de reprendre votre souffle, profitez de l'animation musicale du parc avec **MusicaVillers** et **New Art Orchestra** (NAO). Sachez que **So visites et Ateliers** vous ouvrira toujours les portes du petit Bazar d'Éléonore pour vous plonger dans la folle histoire de la famille Corbin.

La complicité de nombreux autres acteurs nous permettent de clôturer en beauté cette première partie de saison des Métro'folies : **le Musée de l'École de Nancy** pour le fond d'images d'archives des Corbin, la ville de **Laxou** et **Keolis** sur la folle balade, le **Domaine de l'Asnée** et **TELECOM Nancy** pour les solutions de parking, et, enfin, la **Métropole du Grand Nancy** qui a permis de relayer cette folle aventure.



Programme complet à retrouver sur le site de la Ville



La nature comme bien commun

Pour faire face au changement climatique, la nature en ville est un véritable levier. Elle fait l'objet de réflexions particulières menées par Stéphane Klopp, adjoint à l'environnement, avec l'aide des agents de la Ville et des acteurs environnementaux locaux.

Le territoire villarois est doté de nombreux espaces naturels qu'il faut préserver mais surtout utiliser intelligemment pour permettre une meilleure qualité de vie pour aujourd'hui et demain.

Les jardins partagés, un dispositif lancé en 2015

Depuis 2015, Villers-lès-Nancy s'est engagée dans le dispositif des jardins partagés en conjuguant biodiversité et solidarité. Après l'implantation des deux premiers (avenue Paul Muller et rue Pierre de Coubertin), la famille s'est agrandie avec la création d'un nouveau site au niveau du sentier de la Justice.

Les jardins partagés sont proposés aux habitants résidant sur la commune et ne possédant pas de jardin privatif. Ces parcelles permettent de pratiquer un jardinage biologique tout en profitant d'équipements sur place et des conseils avisés des autres jardiniers.

La mise à disposition du terrain est gratuite et prévue pour une durée d'un an. En contrepartie, les bénéficiaires désignés seront tenus à un certain nombre d'obligations notamment l'interdiction d'usage des produits phytosanitaires.

L'appel à candidatures est toujours ouvert pour le jardin partagé du sentier de la Justice ! N'hésitez pas à contacter le service développement durable pour plus d'informations ou candidater par mail à devdurable.villers@villerslesnancy.fr ou par téléphone au 03 83 92 12 12.

Des acteurs engagés pour une nature partagée

Les acteurs associatifs du territoire ne manquent pas de ressources pour mettre à profit les espaces naturels villarois.

L'Amicale du quartier jardin botanique a entrepris de créer, en lien avec le service arboré de la Métropole, un verger participatif dans le parc de Remicourt, inauguré en mars 2025. 18 essences d'arbres ont été plantées et sont entretenues par l'association et la Métropole. La cueillette pourra commencer d'ici quelques années mais en attendant, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'Amicale du quartier jardin botanique pour apporter un coup de main ou votre expertise !

Au parc Madame de Graffigny, il existe également un verger situé juste à côté de l'aire de jeux. Entretenu par le service des espaces verts, vous pouvez venir cueillir différents types de fruits, en accès libre.

Quel est le défibrillateur le plus proche de chez vous ?

Le défibrillateur automatisé externe (DAE) anciennement situé à la résidence autonomie de Clairlieu est venu rejoindre la maison de la petite enfance la Sapinière, complétant la quarantaine d'appareils dont le territoire est doté. Parmi ces derniers, la Ville assure la gestion et l'entretien d'une vingtaine de DAE.

Depuis plusieurs années désormais, la municipalité s'est engagée dans la sensibilisation aux **gestes qui sauvent**, en lien étroit avec l'association Grand Nancy Défi'b. En France, chaque année, entre 40 000 et 50 000 personnes meurent d'un arrêt cardiaque, faute d'avoir pu recevoir à temps des gestes de premiers secours ou un choc électrique. Dans ces situations d'urgence, l'utilisation d'un défibrillateur permet de multiplier par 5 le taux de survie de la victime.

Depuis 2018, dans les établissements recevant du public, l'installation ou la mutualisation de DAE est devenue obligatoire. Où que vous alliez, il y a donc forcément un défibrillateur à proximité. Encore faut-il savoir où il est situé !

Afin de gagner en lisibilité sur l'emplacement des DAE, la Ville s'apprête à déployer un affichage spécifique dans les bâtiments municipaux pour vous permettre de réagir vite en cas d'urgence. Les appareils municipaux sont déjà recensés sur le site Internet via une carte interactive.

Par ailleurs, deux applications mobiles permettent également de vous guider vers les défibrillateurs les plus proches : **SauvLife et Staying Alive.**

Au-delà de leur fonctionnalité première qui permet de se porter volontaire pour intervenir en cas d'arrêt cardiaque, elles proposent des cartes interactives permettant de prendre connaissance des défibrillateurs autour de soi et de signaler les nouveaux installés pour enrichir la base de données.



Alors si vous avez cinq minutes lors de votre prochaine pause café, n'hésitez pas à vous renseigner sur les défibrillateurs autour de vous. Pour vous former à leur utilisation, les **Sauveteurs volontaires de proximité (SVP)** du réseau Grand Nancy Défi'b cherchent toujours des volontaires. En cas d'urgence, quelques minutes gagnées permettent de sauver des vies !

Retrouvez la carte des DAE à Villers et plus d'infos sur Grand Nancy Défi'b



Règlement général de police, l'outil de votre quotidien

Depuis décembre 2024, la Ville s'est dotée d'un règlement général de police, outil de référence pour toutes les règles et dispositions applicables au territoire de Villers-lès-Nancy. Dans le cadre de ce dossier spécial environnement et proximité, nous vous proposons quelques exemples concrets des domaines qu'il couvre !

Concert de tondeuses

Nous sommes le week-end et vous venez de sortir votre tondeuse pour profiter de votre jardin à l'arrivée des beaux jours. Seulement, vous avez un doute sur le temps qui vous est imparti pour ne pas déranger la tranquillité du voisinage...

L'article 46 vous précise que les travaux de bricolage ou de jardinage à l'aide d'appareils qui pourraient causer des nuisances sonores ne peuvent être effectués que :

- Du lundi au vendredi de 8h à 20h
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



Mes déchets à la bonne heure

Vous partez en déplacement la veille du jour de ramassage des déchets recyclables et votre appartement ne peut plus accueillir un éco-sac supplémentaire... Est-ce possible de le glisser discrètement devant l'immeuble de votre voisin ?

L'article 5 relatif à la collecte des déchets indique que votre sac doit être déposé en bordure de voie publique au plus tôt la veille de la tournée d'enlèvement, après 18h. Si vous disposez de bacs enterrés ou semi-enterrés à proximité de chez vous, ils devront être déposés dans le conteneur et non à côté.





Domaine public

Vous vous apprêtez à déménager et craignez de ne pas pouvoir stationner votre véhicule au plus près de votre habitation...

L'article 52 vous informe que vous pouvez demander à la commune la réservation d'une place de stationnement devant votre domicile. La demande doit être effectuée au minimum 15 jours ouvrés avant votre déménagement via un formulaire accessible sur le site Internet (rubrique Mon quotidien > Urbanisme > Occupation du domaine public).

Une fois l'autorisation préalable acceptée, plus qu'à poser l'arrêté d'interdiction de stationnement 7 jours ouvrés avant la date du déménagement.

Vous l'aurez compris, au-delà d'être un outil pour nos policiers municipaux, vous pouvez également vous saisir du règlement de police afin de vous tenir informé des dispositions et règles régissant votre vie quotidienne !

La police municipale reste votre interlocuteur principal sur ces questions et reste à votre disposition pour vous informer ou vous aider par téléphone au 06 17 50 43 20 ou par mail à policemunicipale@villerslesnancy.fr

Consultez le règlement de police sur notre site Internet > rubrique Kiosque



Nouveauté à Villers : le démarchage à domicile est désormais encadré !

L'article 54 du règlement général de police de Villers stipule que tout démarcheur commercial doit déclarer son activité à la police municipale au moins cinq jours avant la date du démarchage. Un certain nombre d'informations est demandé comme l'objet du démarchage, l'identité des personnes participant à l'activité ou encore l'immatriculation de leurs véhicules.

Après déclaration, le démarchage ne pourra avoir lieu que du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h, interdit les jours fériés ainsi qu'à la résidence Paul Adam.

Ces règles ont un caractère préventif afin de préserver votre sécurité et votre tranquillité mais n'empêchent pas les pratiques frauduleuses et le démarchage abusif. Pour savoir si la personne qui se présente à votre porte s'est préalablement déclarée ou signaler toute activité suspecte, n'hésitez pas à contacter la police municipale !

Ces petites bêtes qui nous embêtent

Dans son 6^{ème} rapport d'évaluation, le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) estime que le réchauffement de la planète atteindra +1,5°C à l'horizon 2030. Dans ce contexte, plusieurs espèces pouvant causer des nuisances pour l'Homme et la biodiversité ont fait leur apparition sur le territoire national. Villers-lès-Nancy n'est pas épargnée, et nous vous proposons quelques conseils pour les repérer, vous en protéger et les signaler !



Chenille processionnaire du chêne

Longue de 3 à 5 cm, au corps foncé et orange, la chenille processionnaire se déplace en file indienne. Ses poils urticants sont dangereux, même dans un nid vide.

Si vous la croisez, évitez tout contact physique, portez des vêtements longs et ne pénétrez pas en forêt par forte chaleur ou vent.

Pour réguler sa présence, il est recommandé d'installer des nichoirs à mésange (avec une ouverture de 28 à 32 mm).

*Côté signalement,
rendez-vous sur* →

*Plus d'infos sur le site
l'Agence régionale
de santé (ARS)*



Moustique tigre

Silencieux et plutôt agressif, le moustique tigre, rayé noir et blanc, mesure moins d'un demi-centimètre et pique le jour et en début de soirée.

Son lieu de reproduction favori sont les surfaces d'eau stagnante : videz régulièrement coupelles, vases, gouttières, couvrez les récupérateurs et utilisez du sable dans vos soucoupes.

Pour s'en protéger, portez des vêtements longs et clairs, utilisez des répulsifs adaptés et des moustiquaires.

*Rendez-vous sur le site de
l'ANSES pour signaler les
spécimens repérés*



Frelon à pattes jaunes (aussi appelé « asiatique »)

Le frelon à pattes jaunes, diurne et agressif, mesure entre 1,7 et 3,2 cm. Il se distingue par un abdomen noir avec une bande orange et des pattes jaunes (contrairement au frelon européen qui a des pattes plus foncées).

Son nid, petit au printemps, peut atteindre les 80 cm à l'été et à l'automne. Sur le domaine public, contactez la mairie ou la Métropole pour le faire enlever. Sur le domaine privé, il faudra faire appel à une entreprise de désinsectisation.

Faisant l'objet depuis mars 2025 d'un plan de lutte nationale, la Ville met en place, sur différents sites, des pièges permettant de capturer les reines et d'empêcher leur prolifération. Dotés d'une grille sélective, ils permettent d'épargner les abeilles qui pourront ressortir sans encombre.

Pour signaler des spécimens et/ou un nid, rendez-vous sur 

ou par mail
frelonasiatique54@gmail.com
auprès du Groupement de
défense sanitaire du Grand Est.



Tique

Certainement l'espèce nuisible la plus connue, les variétés de tiques identifiées sur le territoire mesurent de 3 à 11 millimètres de longueur. Lors de vos sorties, privilégiez les vêtements couvrants, les chaussures hautes et évitez de vous aventurer sur des chemins non débroussaillés.

Après votre balade, place à l'inspection. En cas de piqûre, il faudra retirer la tique uniquement avec un tire-tique !

Plus d'infos sur



Petit coup de frais au plateau de Villers

Classé Espace naturel sensible (ENS), le plateau de Villers accueille près de 36 espèces végétales et animales patrimoniales (comme le trèfle scabre, le lézard des souches ou encore le criquet de la Palène), contribuant à la biodiversité du territoire. Depuis quelques années, les brebis entretiennent naturellement la zone grâce au système d'écopâturage (objet des transhumances organisées chaque année) mis en place par la Métropole du Grand Nancy. De temps en temps, les interventions mécaniques sont toutefois nécessaires afin d'empêcher l'asphyxie du milieu. Avec précaution et habileté, le service métropolitain du patrimoine arboré a donc réalisé, en février 2025, un nettoyage du plateau afin de permettre aux végétaux bas de retrouver la lumière et la chaleur dont ils ont besoin pour se développer.



Votre été au parc

Festival son et lumière map n' Roll Vendredi 20 juin

Le lycée Claude Daunot de Nancy et la Ville remettent le couvert pour une seconde édition du festival son et lumière / Map n' Roll. Depuis plusieurs mois maintenant, les étudiants du DNMADE (formation aux métiers du spectacle) vous préparent une fête de la musique aux petits oignons...

Vendredi 20 juin, rendez-vous dès 18h30 pour une programmation musicale 100 % locale au parc Madame de Graffigny. Inner Jazz ouvre le bal avant les concerts des groupes Mesdames, Rare et Rouliette Ruse.

À la nuit tombée, la projection son, lumière et vidéo (fameux mapping) de cette année vous plongera dans la Grèce antique.

Buvette et petite restauration sur place



Séances de cinéma plein air Vendredis 4, 18 juillet et 1^{er} août

Vous étiez près de 600 à répondre à notre sondage en ligne pour choisir les films diffusés lors des trois séances de cinéma plein air de cet été !

Après des scores très (très) serrés, nous avons le plaisir de vous annoncer que le poétique *Château ambulant* de Hayao Miyazaki (2005), le sensationnel *Insaisissables* de Louis Leterrier (2013), et l'émouvant *Lion* de Garth Davis (2017) seront projetés respectivement les 4, 18 juillet et 1^{er} août 2025.

Pour les petits comme pour les grands, nous vous attendons dans l'ambiance idyllique des soirées d'été au parc. Pensez à préparer votre pique-nique, votre plaid ou votre chaise avant de nous rejoindre à 22h30 !

Entrée libre et gratuite | Petite restauration sucrée sur place



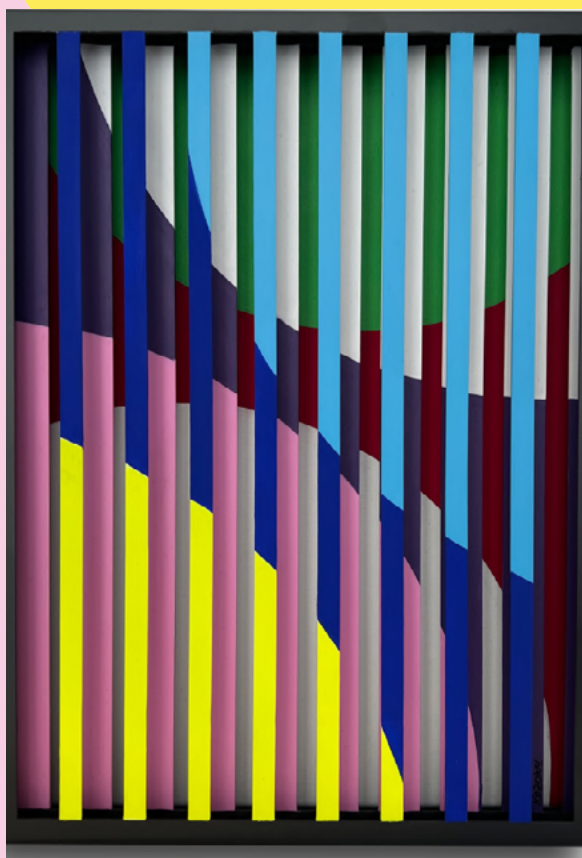
Exposition d'été Jusqu'au 26 août

L'exposition d'été est arrivée à la galerie Madame de Graffigny !

Arièle Rozowy, artiste peintre et plasticienne française, vous présente ses œuvres vibrantes mêlant lignes, formes géométriques, couleurs et superpositions.

Grâce à des calculs mathématiques, elle intègre des éléments sculpturaux qui intensifient la profondeur et le mouvement, créant des expériences tridimensionnelles immersives. Ses créations explorent l'interaction entre espace, couleur, figure et abstraction, tout en évoquant les relations humaines et naturelles. Chaque œuvre invite à une immersion visuelle, une contemplation infinie. C'est à découvrir jusqu'au 24 août !

Entrée libre et gratuite à la galerie du mercredi au samedi, de 14h00 à 18h30, dimanche et jours fériés de 14h00 à 18h00



13 juillet x Amours d'été Dimanche 13 juillet

À Villers, la fête nationale se célèbre le 13 juillet. Venez chauffer la pelouse du parc sur des airs de salsa pour un moment convivial, ouvert aux débutants comme aux confirmés.

À partir de 19h30, l'association Salsa Fuerza proposera une initiation à la salsa pour pratiquer votre déhanché.

Dans le cadre de la programmation estivale Amours d'été de L'Autre Canal (Scène de musiques actuelles nancéienne), le groupe **SEA SEX'N'SON** vous permettra d'expérimenter la fougue de la salsa espagnole lors de deux sets de concert (à 21h45 puis à 23h).

Pour vous reposer entre deux sessions de danse, vous pourrez admirer le feu d'artifice tiré à 22h45.

Buvette et restauration sur place | Entrée libre et gratuite

Éducation et municipalité, main dans la main pour rayonner

Des cours de théâtre avec la Roële en passant par une initiation au 9^{ème} art avec Villers BD, les mille élèves du lycée Stanislas ont l'occasion d'investir le territoire de Villers-lès-Nancy au profit de leur parcours éducatif et de leur avenir professionnel. Retour sur un partenariat florissant lors d'une interview croisée avec François Werner, maire de Villers-lès-Nancy, et Bernard Ségard, proviseur du lycée Stanislas, proposée par les étudiants du BTS tourisme.



Situé sur les hauteurs de Villers-lès-Nancy, le lycée Stanislas propose des formations de la seconde au post-bac dans des filières générales et professionnelles. Afin d'offrir aux élèves un parcours éducatif enrichi, la Ville et l'établissement collaborent étroitement.

Quel est l'objectif des partenariats menés entre la Ville et le lycée ?

Bernard Ségard : De notre côté, collaborer avec la Ville de Villers-lès-Nancy me paraît logique, évident et essentiel. Les objectifs sont multiples : instruire et éduquer les élèves tout en les sensibilisant à l'importance des acteurs locaux et de leur environnement proche. C'est l'occasion pour eux de faire un premier pas dans la vie citoyenne et de bénéficier d'une forme d'ouverture sur le territoire.

François Werner : Je tiens à préciser que c'est d'abord la volonté du lycée de s'inscrire fortement dans son territoire ! Lycée général mais aussi professionnel, les occasions de partenariats sont nombreuses. Si les élèves de la section hôtellerie et restauration sont très attendus sur le cocktail des vœux du Maire à la population, il faut aussi mentionner la section tourisme qui permet à la ville de rayonner. À cet égard, Laurent Mathieu, conseiller municipal délégué au tourisme, apporte une attention particulière à entretenir des liens forts avec l'établissement et ses élèves. Sans oublier la classe handball pour nos sportifs et le Villers Handball.

Quels sont les bénéfices pour les élèves et la commune ?

François Werner : Ce partenariat est au cœur de notre politique jeunesse. D'abord, beaucoup de jeunes Villarois étudient au lycée Stanislas. Grâce aux projets menés, ils sont pleinement intégrés à la vie locale. Pour les autres, que nous sommes également heureux d'accueillir, c'est l'occasion de découvrir et profiter des richesses de notre commune. Dans des moments plus exceptionnels, je pense notamment à l'intervention de Théo Curin, parrain de l'établissement, ils ont l'occasion de vivre des expériences de vie formidables !

Bernard Ségard : Nous remarquons une vraie évolution dans le comportement des élèves. Les différents partenariats conduisent souvent les étudiants à mobiliser les lieux et services déjà découverts dans le cadre de leurs études. En renforçant ses actions au fil des ans, le lycée Stanislas ambitionne de pérenniser une dynamique durable et bénéfique pour l'ensemble des acteurs impliqués.

Prochain projet en vue, un partenariat avec le Saulnois (communauté de communes de Moselle), permettant à la section restauration de mettre en valeur des produits locaux et de promouvoir le patrimoine culinaire régional !

BTS Tourisme, un passeport vers l'emploi

Le BTS Tourisme du lycée Stanislas forme en deux ans des professionnels polyvalents du secteur touristique. Grâce à un enseignement axé sur la relation client, les langues étrangères, la conception de prestations touristiques et la gestion de l'information, les étudiants acquièrent des compétences directement mobilisables sur le terrain. Les quatorze semaines de stages, réparties sur le cursus, permettent de les confronter aux enjeux et besoins du secteur touristique, renforçant ainsi leur professionnalisation.

La Roële fête son 50^{ème} anniversaire !

Alors que la 16^{ème} édition du festival de l'Humour en poche a battu son plein en mars dernier, le théâtre de la Roële a aussi fêté son 50^{ème} anniversaire cette année. En 1975, une poignée d'amoureux du spectacle vivant décide de créer une petite salle de café théâtre, propriété, à

l'époque, de l'association d'éducation populaire villaroise Loisirs et culture. Cinq décennies plus tard, le lieu est devenu communal et la troupe de Loisirs et culture s'est renouvelée mais la passion de la scène, vectrice d'épanouissement et créatrice de lien social, est toujours là ! Avec près de 200 représentations proposées, on souhaite encore une longue vie à la Roële, qui fait le rayonnement du 6^{ème} art sur notre territoire.



En ouverture de l'Humour en poche, *Songe d'une nuit d'été* de William Shakespeare, bientôt à la programmation de la Roële
crédit photo © Noemie Bof-Olivier

Le Cos Villers Foot fonce vers la R1

Cela n'était pas arrivé depuis 27 ans, et pourtant, ils l'ont fait... Le club villarois intègre l'élite régionale après avoir dominé sa poule de R2.

Entraînés par Jessy Savine, ancien professionnel de l'ASNL, il aura fallu plusieurs saisons et quelques déceptions avant d'atteindre la consécration tant attendue. À trois

journées du terme, les joueurs dominaient de 9 points la deuxième équipe de la poule B.

La victoire en finale était désirée et si la deuxième mi-temps a été plus incertaine, les Villarois l'ont remporté 6-2 face à Saints-Geosmes. Sacrés champions de leur poule, nous attendons de suivre leurs prometteuses aventures en Régional 1 !



Fête de la Nature

La 10^{ème} édition villaroise de la fête de la nature s'est déroulée du 19 au 25 mai. Depuis 2015, l'événement permet de sensibiliser à l'environnement, sa préservation et amène aussi à découvrir les atouts naturels du territoire. Cette année encore, vous étiez nombreux à fouler la pelouse du parc Madame de Graffigny, à la rencontre des acteurs associatifs engagés dimanche 25 mai.

L'exposition *Dix pays dix arbres*, proposée par l'**Association de sauvegarde et de promotion de la forêt de Haye**, explorant les liens entre les hommes et les arbres, a prolongé son séjour dans le hall de l'Hôtel de Ville jusqu'au 6 juin 2025.



Changement de propriétaire à la Brasserie Clin d'œil

Pour ses études de lettres, Svitlana Rybarchyk quitte son Ukraine natale et arrive en France : coup de foudre immédiat !

Preuve en est, elle s'est installée à Villers-lès-Nancy il y a 15 ans désormais et a repris depuis quelques mois la gestion de la Brasserie de Clairlieu, située dans la zone commerciale. Passionnée par la cuisine et désireuse d'exercer un métier où l'humain a toute sa place, elle réalise son rêve d'ouvrir son propre établissement.

Grandes faims ou petites soifs, Svitlana et son équipe vous accueillent sept jours sur sept à la **brasserie Clin d'œil**. Des soirées thématiques sont organisées afin de créer du lien dans le quartier et bientôt, une ouverture vers d'autres cuisines du monde pourra vous faire voyager sans sortir de Villers !

Horaires : Lundi > jeudi de 8h à 21h (22h l'été), vendredi de 8h à 00h, samedi de 8h à 20h, dimanche de 9h30 à 15h



1^{ère} édition du Grand Prix Vétérans au Cos Villers Pétanque

Jeudi 22 mai, le Cos Villers Pétanque organisait la toute première édition de son Grand Prix Vétérans !

54 triplètes venues de Meuse, des Vosges et de Meurthe-et-Moselle se sont affrontées sur la terre du boulodrome de Clairlieu. À force de carreaux, de carambolages et de pointés avisés, l'équipe villaroise, composée de Thierry Poor, Milton Alvares et Gilbert Lapoulle, s'est hissée à la 8^{ème} place du classement avec ses quatre victoires.

De la préparation des terrains au service de 90 repas le midi, les bénévoles ont permis que le tournoi se passe dans les meilleures conditions grâce à leur engagement sans faille !



Les Siamoises Tattoos : l'art du tatouage au féminin pluriel

Dans leur salon-cocon situé avenue du Général-Leclerc, **Sarah Picote** et **Hill House**, alias **Les Siamoises Tattoos**, cultivent un univers à quatre mains, singulier et profondément humain.



Depuis plus de deux ans, leur duo repose sur une forte complémentarité. Sarah, formée aux Beaux-Arts et au cinéma d'animation, manie des compositions florales délicates avec des traits extra-fins, souvent ponctuées d'une touche de couleur. Hill, issue des sciences et passionnée d'histoire de l'art, explore des motifs sombres et détaillés, inspirés par la mythologie ou l'étrange.

Ensemble, elles défendent une vision du tatouage comme un art vivant, porteur de sens. Chaque projet naît d'un dialogue intime avec la personne tatouée. Les corps deviennent chez elles des toiles, sans condition d'âge ni de genre (en témoigne leur fidèle cliente de 86 ans !).

Entre cabinet de curiosités et galerie d'art, elles organisent dans leur salon des expositions pour ouvrir les portes du tatouage au grand public et casser les idées reçues.

Clairlieu en fête avec la MJC Jean Savine

Véritable épicerie de la vie de quartier, la MJC Jean Savine a organisé samedi 14 juin la fête de Clairlieu. C'était l'occasion de vous rencontrer entre voisins et de découvrir les réalisations des ateliers menés cette année. L'après-midi était dédiée aux enfants avec de nombreuses animations : ateliers cirque, animations sportives, château gonflable, ... Apéritif musical populaire et soirée dansante ont animé le début de soirée. À la nuit tombée, le défilé lumineux a fait briller le quartier, dans le parc derrière la MJC.



Clap de fin sur la 13^{ème} édition du festival Villers BD !

Les 17 et 18 mai, Villers BD a investi le centre des Ecraignes, le parc et le château Madame de Graffigny pour un week-end placé sous le signe du 9^{ème} art. Les visiteurs étaient nombreux aux séances de dédicaces pour essayer de rencontrer leurs auteurs favoris (près de 40 étaient présents ainsi que plusieurs maisons d'édition) dont Jean-François Charles, invité à exposer ses œuvres originales à la galerie Madame de Graffigny. Pour les petits comme pour les grands, chacun a pu profiter des nombreuses animations proposées dans une ambiance conviviale. Grand bravo à tous les bénévoles de l'association Villers BD et rendez-vous les 30 et 31 mai 2026 pour la 14^{ème} édition !



C'est la fin de l'expérimentation

« Oui Pub »

Depuis septembre 2022, la Métropole du Grand Nancy faisait partie des territoires en expérimentation sur le dispositif « **Oui Pub** ». Après un rapport d'évaluation remis au Parlement, aucune proposition législative n'a suivi. Par conséquent, le 1^{er} mai 2025 (date de fin de l'expérimentation), le « **Stop pub** » est de nouveau en application, partout en France. Avec l'augmentation du coût du papier et le changement de pratiques qui a pu s'opérer, les prospectus commerciaux ne devraient pas revenir en abondance dans vos boîtes aux lettres. Dès à présent, vous pouvez récupérer votre autocollant à l'accueil de la Mairie pour signifier que vous ne souhaitez pas recevoir de publications commerciales chez vous.



Naissances

Emma YARD	11/11/2024
Guillaume CORONA	20/12/2024
Dris MELKI	05/01/2025
Billie BRUNET	06/01/2025
Lyam SOMABE	08/01/2025
Pavel BECKER	10/01/2025
Emile DEBRUYNE	13/02/2025
Marin LACOLOMBE	14/03/2025
Ayah KHOUYA	21/03/2025
Haïvy THOMAS	14/04/2025

Mariages

Alexandre RODONI et Agathe BELLORINI	14/12/2024
Louis GASSMANN et Cloé MORILLE	21/12/2024
Virginie PIERUCCI et Mickaël BLAISE	18/01/2025
Céline RONDOT et Lise PERRIN	10/05/2025
Gwenaëlle ANTOINE et Lucas LAUCUSSE	10/05/2025

Un été au service de tous... et des projets d'avenir

À Villers-lès-Nancy, notre engagement est simple mais exigeant : accompagner la vie quotidienne, **soutenir les dynamiques locales et préparer l'avenir**. Cet été, plus que jamais, notre action s'incarne dans une présence active aux côtés des associations, qu'elles soient culturelles, sportives ou solidaires. Grâce à leur énergie, ce sont des dizaines d'animations, de rencontres et de stages – pour petits et grands – qui émailleront la saison. Stages artistiques, sportifs, découvertes culturelles : cette diversité d'offres ne doit rien au hasard. **Elle reflète un écosystème associatif vivant, soutenu activement par la Ville**. Ce soutien se traduit par un engagement budgétaire particulièrement significatif, bien au-delà des moyennes observées dans des communes comparables. Offrir aux associations les moyens de proposer ces initiatives, c'est donner à chacun la possibilité de s'épanouir et de grandir, y compris pendant l'été.

Dans le même temps, la Ville déploie sa propre programmation estivale, toujours plus riche et ouverte à tous : mapping au château de Graffigny, cinéma en plein air, expositions, concerts, fêtes de quartier et événements intergénérationnels... autant d'occasions de créer du lien, de se retrouver, de partager.

Ce « vivre ensemble » ne se décrète pas : il se construit au quotidien, en facilitant l'action de celles et ceux qui font battre le cœur de notre commune. C'est dans cet esprit que nous continuons d'investir, avec rigueur et ambition, pour garantir à toutes les générations des équipements publics modernes, durables et accessibles.

Dès 2025, plusieurs projets structurants verront ainsi le jour :

- **1,133 million d'euros** pour la **rénovation du restaurant scolaire de Graffigny** et de l'accueil de loisirs sans hébergement,
- **262 000 euros** pour les **études préalables à la rénovation de l'école Suzanne Herbinière-Lebert et à l'aménagement d'un îlot de fraîcheur à l'école des Aiguillettes**,
- **113 000€** pour la remise en état des **cheminements du parc Madame de Graffigny**
- **164 000€** Système de chauffage de l'**enceinte Jolimet-Ruzic**

Ces investissements sont la preuve concrète de notre capacité à agir, malgré un contexte budgétaire contraint, en tenant le cap d'une ville attentive à chacun et résolument tournée vers l'avenir.

Bel été à toutes et à tous !

Map n'Roll

FESTIVAL SON VIDÉO & LUMIÈRE

**20
JUIN**

18H15 | CONCERTS

**INNER JAZZ | MESDAMES
RARE | ROULIETTE RUSE**

23H | PROJECTION

GRATUIT

**PARC MADAME DE GRAFFIGNY
VILLERS-LÈS-NANCY**



VILLERS
lès —
NANCY